



« Analyser la performance et mettre en place des actions d'améliorations »

Dans le cadre de l'organisation d'un atelier ou d'un service, le chef d'Equipe est responsable pour son service de l'organisation et de l'animation de son équipe. Une de ses missions est d'organiser le travail de ses collaborateurs.

Public visé : chef d'équipe, middle manager ayant une première expérience du management, en cadrant une équipes dans les secteurs de l'industrie ou des services

Objectifs opérationnels :

- à partir d'une décision de sa hiérarchie ou d'un projet de développement initié par celle-ci, le manager anime des actions de progrès au sein de son service,
- dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise, le manager assure l'interface et les interactions entre son service et les services supports et sa hiérarchie.

Durée totale du parcours : 24 h/ personne.

Module de formation collective

Durée : 2 jours

Programme :

- comprendre la notion de performance,
- les méthodologies et outils d'actions d'amélioration (DMAIC...),
- prendre en compte les parties prenantes et leurs besoins,
- identifier sur un référentiel de situations de travail en lien avec le thème du parcours, la situation de travail, la (ou les) problématique sur laquelle l'apprenant souhaite être accompagné lors des deux AFEST à venir.

Sessions d'Actions individuelles de Formations En Situations de Travail (AFEST) en lien avec les objectifs opérationnels visés

Durée : 10 heures par personne

AFEST 1

- préparation de la 1ère mise en situation de travail (AFEST 1),
- formation en situation de travail 1 (AFEST 1) avec supervision d'un accompagnateur AFEST et feed back sur sa pratique et son comportement professionnels (ses soft skills). Chercher des améliorations dans sa pratique professionnelle,
- séance d'analyse réflexive 1 (AFEST 1). Prendre conscience de son savoir agir efficace et de ses axes d'amélioration

AFEST 2

- préparation de la 2nde mise en situation de travail (AFEST 2),
- formation en situation de travail 2 (AFEST 2) auto régulée. Agir en s'appuyant sur les leçons tirées de sa pratique précédente. Faire son auto analyse réflexive en fin de séance pour apprendre par soi-même sur sa pratique,
- séance d'analyse réflexive 2 (AFEST 2) et évaluation des progrès.